

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Au service
des peuples
et des nations

Date : 04/09/2019

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : **Recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) pour la formation du secteur privé sur la finance climatique et la formulation de projets structurants, et pour l'élaboration d'un catalogue sur les mécanismes et les options de financements climatiques existants pour le secteur privé.**

Numéro & Nom du projet / Agence : CIV10 – 00112399 Projet NDC Support Programme en Côte d'Ivoire

Durée du contrat/services (si applicable) : 60 jours ouvrables

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **23 Septembre à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (50 points)
2. Plan de travail (10 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70 points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique - - Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées aux finances climatiques	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment finance climat	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
	Total	10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					



PROGRAMME NATIONAL CHANGEMENTS CLIMATIQUES



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

Projet : CIV10-000112399 "NDC Support Programme en Côte d'Ivoire"

Recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) pour la formation du secteur privé sur la finance climatique et la formulation de projets structurants, et pour l'élaboration d'un catalogue sur les mécanismes et les options de financements climatiques existants pour le secteur privé.

Termes de référence

NB : le style masculin utilisé dans ces termes de référence ne se réfère pas à une sélection masculine, mais plutôt à une simplification de la rédaction de ces termes de référence. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

A. DESCRIPTION DU PROJET

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la majorité des pays en développement, est très vulnérable aux impacts des changements climatiques. La Côte d'Ivoire est exposée à l'érosion côtière au niveau de son littoral. L'extrême Nord porte déjà les stigmates de la désertification. La couverture forestière du pays est passée de 37% en 1960 à moins de 14% en 2010. Le taux de déforestation moyen est passé de 1,5%/an entre 1900 et 1980 à près de 3,5%/an entre 1980 et 2008. Cette perte de forêt est principalement due à une agriculture extensive pilier de son économie qui contribue à près d'un quart (1/4) au Produit Intérieur Brut (PIB) et emploie les deux tiers (2/3) de la population active.

Conformément à l'Accord de Paris, la Côte d'Ivoire a soumis ses Contributions Déterminées au niveau National (NDC), avec des objectifs de réduction des émissions de GES de 28% à l'horizon 2030. Cependant, la mise en œuvre de ses NDC rencontre plusieurs défis majeurs parmi lesquels une absence de cadre de transparence, ainsi que la nécessité d'explorer toutes les options pour rehausser les efforts de réduction dans les futurs NDC, en impliquant davantage le secteur privé.

Pour faire face aux contraintes à la mise en œuvre efficace des NDC, le pays bénéficie de l'appui du NDC Support Programme (NDC-SP) du PNUD à travers le projet dénommé « **Programme d'appui du PNUD à la mise en œuvre des NDC de Côte d'Ivoire** » qui vise à relever les différents défis et obstacles auxquels le pays est confronté, en créant un environnement propice à l'exécution des NDC et à la préparation des futures NDC plus ambitieuses comme l'exige l'Accord de Paris sur le climat. Au terme du projet **NDC Support Programme en Côte d'Ivoire**, le pays aura : (i) intégré les changements climatiques dans la planification nationale et sectorielle pour une mise en œuvre optimale des NDC ; (ii) renforcé les capacités techniques des ministères sectoriels et des collectivités territoriales sur la mise en œuvre des NDC ; (iii) évalué l'état de mise en œuvre des NDC afin de rehausser l'ambition des NDC de la Côte d'Ivoire ; (iv) outillé et renforcé l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre des NDC ; (v) communiqué autour des activités des NDC pour une meilleure sensibilisation et appropriation du public.

Le secteur privé qui se pose en acteur clé de la lutte contre le changement climatique doit être pleinement impliqué. C'est pourquoi son engagement est une priorité pour le projet NDC-SP, dont l'une des ambitions est d'influencer positivement la prise de décision pour l'adoption et la mise en œuvre de politiques favorables à un développement résilient, grâce à l'appui des investisseurs privés dans les plans d'investissements nécessaires à la réalisation aux programmes d'adaptation et d'atténuation.

Pour un meilleur positionnement du secteur privé ivoirien dans le processus de mise en œuvre des NDC de la Côte d'Ivoire soumis dans le cadre de l'Accord de Paris sur le changement climatique, le Programme National Changements Climatiques (PNCC) et le PNUD dans le cadre du projet « NDC-SP », entend renforcer les capacités des acteurs du secteur privé sur la finance climat et le développement des projets.

Pour ce faire, il est prévu le recrutement d'un consultant international chargé de la formation du secteur privé sur les mécanismes de transfert de technologies et les moyens d'accès.

B. CHAMPS DES TRAVAUX

Sous la responsabilité du Directeur Pays du PNUD et la supervision du Coordonnateur du projet, en lien avec le Programme National de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC/MINEDD), le consultant international devra, suivant les 2 axes ci-dessous :

1. Le renforcement de capacité des acteurs privés dans les domaines de la finance climatique

- a) Proposer un plan de formation sur la finance climatique et la formulation de projet structurants pour le secteur privé ;
- b) Former les acteurs du secteur privé sur les enjeux des changements climatiques ;
- c) Expliquer les grands enjeux de la finance climatique, présenter le paysage de la finance climatique globale, incluant les acteurs majeurs et leurs spécialisations, puis faire connaître le processus d'accès aux principaux guichets ;
- d) Présenter les outils et stratégies de financements existants ;
- e) Présenter les techniques de structuration financière en fonction du profil du risque des projets et leurs secteurs d'activités ;
- f) Montrer comment répondre aux conditions d'intervention des investisseurs et le concept de gestion de risque ;
- g) Développer les compétences clés nécessaires à la maîtrise du mécanisme financier et présenter quelques scénarios de structure financière utilisant le « blended finance » ;
- h) Conduire une session de formation de quatre jours, selon le planning prédéfini ;
- i) Produire un rapport sur l'exécution de la mission ;
- j) Elaborer un guide ou un catalogue sur les mécanismes et les options de financements climatiques, les techniques et modèles de structuration financière, ainsi que des modèles financiers dans les nouvelles technologies dans le domaine de l'atténuation et de l'adaptation qui pourrait susciter un intérêt pour l'investissement des acteurs du secteur privé.

2. L'identification de projets structurants émanant du secteur privé

- a) Elaborer un mapping des investisseurs privés pouvant contribuer aux programmes d'adaptation et d'atténuation des NDC ;

- b) Identifier un pipeline de projets portés par des investisseurs privés, en lien avec les NDC de la Côte d'Ivoire ;
- c) Elaborer des scénarii de financement (plans de financement) sur la base des instruments financiers de la finance climat existants ou pouvant être créés ;
- d) Etablir un plan de travail et calendrier d'appui technique des acteurs privés pour la réalisation de leurs projets d'investissement par le recours aux instruments de la finance climat.

C. RESULTATS ATTENDUS

Le récapitulatif ci-dessous indique les résultats attendus nécessaires au paiement des honoraires du consultant :

1. Sur le plan de renforcement de capacité des acteurs privés dans le domaine de la finance climat

- a) Un plan de formation sur la finance climat et la formulation de projet selon la finance climat pour le secteur est proposé ;
- b) Les acteurs du secteur privé sont formés sur les enjeux des changements climatiques ;
- c) Les grands enjeux de la finance climat sont connus par les acteurs du secteur privé et le paysage de la finance climat globale, incluant les majeurs acteurs et leurs spécialisations sont présentés ;
- d) Les outils et stratégies de financements existants sont présentés ;
- e) Les techniques de structuration financière en fonction du profil du risque des projets et leurs secteurs d'activités sont présentés ;
- f) Les réponses aux conditions d'intervention des investisseurs et le concept de gestion de risque sont connus ;
- g) Les compétences clés nécessaires à la maîtrise du mécanisme financier et présenter quelques scénarios de structure financière utilisant « blended finance » sont développées ;
- h) Les différents modules sont assimilés par les différents membres ;
- i) Une session de formation de quatre jours, selon le planning prédéfini est réalisée ;
- j) Un rapport sur l'exécution de la formation des acteurs du secteur privé est produit ;
- k) Un guide ou un catalogue sur les mécanismes et les options de financements climatiques, les techniques et modèles de structuration financière, ainsi que des modèles financiers dans les nouvelles technologies dans le domaine de l'atténuation et de l'adaptation qui pourrait susciter un intérêt pour l'investissement des acteurs du secteur privé est produit ;

2. L'identification de projets structurants émanant du secteur privé

- a) Un mapping des investisseurs privés pouvant contribuer aux programmes d'adaptation et d'atténuation des NDC ;
- b) Un pipeline de projets portés par des investisseurs privés, en lien avec les NDC de la Côte d'Ivoire ;
- c) Le plan de financement sur la base des instruments financiers de la finance climatique existants est proposé ;
- d) Un plan de travail et calendrier d'appui technique des acteurs privés pour la réalisation de leurs projets d'investissement par le recours aux instruments de la finance climat.

D. METHODOLOGIE D'INTERVENTION

- a) Le consultant international établira un chronogramme de travail détaillé, validé par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
- b) Le consultant international proposera les termes de références et le détail des modules de la formation et en assurera l'animation ;
- c) Le consultant international produira des supports de formation pour les participants ;
- d) Le consultant international fera une évaluation des participants à l'issue de la formation ;
- e) Le consultant international rédigera un rapport de formation et un plan de suivi-évaluation des acteurs formés ;
- f) Le consultant international élaborera un pipeline de projets structurants émanant du secteur privé ;
- g) Le consultant international développera un guide ou un catalogue sur les mécanismes et les options de financements climatiques, les techniques et modèles de structuration financière, ainsi que des modèles financiers dans les nouvelles technologies dans le domaine de l'atténuation et de l'adaptation qui pourrait susciter un intérêt pour l'investissement des acteurs du secteur privé ;
- h) Le consultant international développera un plan d'appui technique au secteur privé en vue de la mobilisation de financements ;
- i) Le consultant rencontrera périodiquement l'UGP, le Programme National Changements Climatiques (PNCC) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pendant la durée des travaux, pendant la durée de son intervention.

E. PAIEMENTS AU CONSULTANT

LIVRABLES	Montant
Plan de travail et chronogramme validé	20%
Rapport de formation et plan de suivi-évaluation validés	50%
Le catalogue des financements climatiques et le rapport sur l'identification de projets structurants émanant du secteur privé validés	30%

F. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'UGP, le PNCC et le bureau pays du PNUD.

G. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission sera de soixante (60) jours ouvrables, allant de septembre à novembre 2019, y compris la période de formation et de rédaction du rapport. Chaque jour compte pour 8 (huit) heures de travail complets.

H. LIEU D’AFFECTATION

Le consultant international sera basé dans son pays d’origine, mais sera invité à séjourner en Côte d’Ivoire pour les besoins de la formation.

I. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES

Le consultant devra :

- a) Avoir un diplôme de niveau minimum BAC+5 en Finance, économie de l’environnement, gestion de projet, planification du développement, en économie, ou tout autre domaine connexe ;
- b) Avoir une expérience professionnelle d’au moins 10 ans dans le domaine des changements climatiques et une connaissance solide de la finance climatique ;
- c) Avoir une excellente connaissance du paysage des acteurs du secteur privé de la Côte d’Ivoire ;
- d) Avoir une bonne connaissance des NDC et de la lutte contre les changements climatiques en Côte d’Ivoire ;
- e) Avoir une connaissance actualisée sur les questions liées aux négociations sur le climat et à l’Accord de Paris, ainsi qu’aux mécanismes de financement de la CCNUCC ;
- f) Avoir une expérience dans l’organisation et l’animation des ateliers de formation et l’appui à la concertation autour de la thématique définie ;
- g) Avoir une bonne capacité d’écrire et de communiquer avec précision et professionnalisme ;
- h) Avoir une expérience en suivi-évaluation.

➤ LANGUES

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Une bonne connaissance de l’anglais serait un avantage.

J. PROPOSITION D’OFFRE FINANCIÈRE ET DÉLAI DE PAIEMENT

L’offre financière du consultant doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

K. PRÉSENTATION DE L’OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l’offre technique du soumissionnaire :

- a) Le Curriculum Vitae (CV) or P11, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- b) Une brève description de la méthodologie de travail et l’approche pour exécuter le travail selon les TDR
- c) La proposition financière indiquant le montant forfaitaire proposé par le soumissionnaire pour la conduite de la mission.

LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	50					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	40					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée dans les questions liées aux finances climatiques	20					
1.3	Expérience professionnelle dans le domaine des changements climatiques notamment finance climat	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
Total		50					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total		10					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Nbre de points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent ?	5					
2.4	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	10					
	Total	40					

L. CRITÈRES DE SÉLECTION

Le soumissionnaire ayant soumis l'offre techniquement conforme et la moins disante sera retenu.

DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Elements	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour durée du Contrat
I. Coûts du Personnel			
Honoraires			
Assurance vie			
Assurance maladie			
Communications			
Transport			
Autres (Mentionner svp)			
II. Frais de voyage afin de rejoindre le lieu de la Consultance			
Billet d'avion de la destination d'origine à la destination de la Consultance			
Frais de subsistance (selon le taux en vigueur et applicable au Système des Nations Unies)			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			
III. Voyages dans le cadre de la Consultance (si applicable)			
Frais de transport			
Frais de subsistance			
Assurance voyage			
Frais de voyage			
Autres (mentionner svp)			

N/A : Non Applicable